

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

DÉCISION N° DEC_2025_0032**AMENAGEMENT DU JARDIN DES PLANTES DE RIVE DE GIER _
MODIFICATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX N°23T0800
LOTS N°1 A _ N°1B _ N°1C****AVENANTS***Le Maire de Rive de Gier*

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R.2121-1, R.2121-5 et suivants et R.2123-4,
- Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu la décision DEC_2023_0093 du 16/11/2023 relative à l'attribution du marché concernant l'aménagement du jardin des plantes de la ville de Rive-de-Gier,
- Vu la décision DEC_2024_037 du 01/07/2024 relative à l'introduction d'un avenant n°1 pour le lot 1B,
- Considérant qu'il peut être signé des avenants sans nouvelle procédure de mise en concurrence en raison de leur montant,

DÉCIDE**ARTICLE 1 :**

D'une part, de signer des avenants de prolongations des délais d'exécution pour les lots n° 1B et 1C.

D'autre part, de signer des avenants afin d'introduire des prix nouveaux et de procéder aux ajustements nécessaires, le cas échéant, pour les lots 1A et 1B.

Selon la configuration déjà existante, il s'agira soit d'un avenant n°1 (lots 1A et 1C), soit d'un avenant n°2 pour le lot 1B, suivant le détail exposé ci-dessous :

LOT 1A _ Terrassement / Réseaux : STAL TP - 5 rue Salvador Allende - 42350 LA TALAUDIÈRE.

Montant du marché initial (offre de base + PSE2) :

Montant HT :	574 434,32 €
TVA (20 %) :	114 886,86 €
Montant TTC :	689 321,18 €

L'avenant n°1 a pour objet l'adjonction des prix nouveaux listés ci-dessous et n'a pas d'incidence financière.

- PN1 : travaux liés à l'adaptation des réseaux sous le conservatoire pour un montant de 14 521,81 € HT,
- PN2 : Fourniture et pose de traverses bois pour un montant de 80 € HT / mètre linéaire,
- PN3 : Fourniture et pose de protection des mats des jeux de boules pour un montant de 2 100 € HT.

LOT 1B _ Maçonnerie / Aménagements de surface : ODTP43 - 1 route du bois rond - ZA Polignac - 43000 POLIGNAC.

Montant du marché initial :

Montant HT :	433 673,96 €
TVA (20 %) :	86 734,79 €
Montant TTC :	520 408,75 €

Montant du marché public après avenant n°1 :

Montant HT :	463 438,96 €
TVA (20 %) :	92 687,79 €
Montant TTC :	556 126,75 €

Montant de l'avenant n°2 :

Montant HT :	7 044,50 €
TVA (20 %) :	1 408,90 €
Montant TTC :	8 453,40 €

Montant du marché public après avenants n°1 et 2 :

Montant HT :	470 483,46 €
TVA (20 %) :	94 096,69 €
Montant TTC :	564 580,15 €

L'avenant n°2 a pour objet l'adjonction des prix nouveaux listés ci-dessous, la mise au point des quantités réellement exécutées et la prolongation des délais suite aux intempéries, d'une durée de 8 jours calendaires.

- AV2a : Fourniture et mise en œuvre murets-banquettes en pierre reconstituée pleine masse près de l'aire de jeux, pour un montant de 1 060 € HT l'unité,
- AV2b : Fourniture et mise en œuvre de garde-corps et protections sur l'escalier impasse V. Hugo pour un montant de 950 € HT.

Cet avenant n°2 présente une incidence financière de 8,49 % sur le montant initial du marché.

LOT 1C _ Espaces verts : CARRE VERT – 5 rue des Haveuses – ZA Charles Chana _ 42230 ROCHE LA MOLIERE.

Montant du marché initial (offre de base + PSE3) :

Montant HT :	236 005,21 €
--------------	--------------

TVA (20 %) : 47 201,04 €
Montant TTC : 283 206,25 €

L'avenant n°1 a pour objet la prolongation des délais initiaux d'une durée de 8 jours calendaires .

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services et la trésorière principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.